

BILAN DE FORMATION
SUR LA FORMATION DU PERMIS D'AMENAGER DES 9 AVRIL et 4 MAI 2019

organisée par le CAUE de l'Ain

Intervenants :

Christophe BERTHET, Urbaniste, Géomètre expert, bureau BERTHET LIOGIER CAULFUTY

Hugues de BEAUPUY, Directeur général du PIPA

Pierre JEANNIN, Urbaniste consultant, bureau URBALISE

Florence MARTIGNONI, Architecte-urbaniste de l'Etat, Cheffe du Service Connaissance, études et prospective de la DDT de l'Ain

Norbert PERRIN, Paysagiste, Directeur de TRACE, paysage et aménagement

Guillaume VANDEN BORRE, Architecte DPLG, Gérant de BEL AIR ARCHITECTURES

Bruno SAVI, Architecte-urbaniste conseiller du CAUE de l'Ain, animateur, référent organisateur

Co-animateurs des ateliers :

Sandrine HOUDIN, Amandine THIMON, Matthieu VIGUIÉ, Chloé FROGER, chargés d'études du CAUE de l'Ain

Public ciblé : La formation s'adresse aux élus et techniciens des collectivités territoriales et aux professionnels de l'aménagement.

Nombre de participants : 18 (sur 19 inscrits) + 6 membres de l'équipe du CAUE (co-animateurs des ateliers et le directeur du CAUE)

Profils des participants :

- architectes : 8

- cabinet de géomètre-expert : 6

- technicien des collectivités territoriales : 3

- élu : 1

- équipe du CAUE : 5 architectes, 1 paysagiste

Origine géographique des participants :

- Ain : 15

- Rhône : 3

Thématique :

La formation se propose de doter les concepteurs et décideurs des outils juridiques et opérationnels élémentaires leur permettant de répondre avec pertinence aux projets de permis d'aménager.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le nouveau contexte réglementaire
- Comprendre les spécificité de l'aménagement dans les pays de l'Ain
- Maîtriser le processus d'élaboration du dossier du permis d'aménager
- Comprendre les réalités du terrain d'un permis d'aménager
- Veiller aux équilibres sociaux, financiers et environnementaux

Déroulement de la formation :

Elle s'organise sur deux jours complémentaires.

La première journée apporte les informations théoriques et juridiques avec l'exposé de Pierre Jeannin.

Cette intervention occupe la majorité de la journée et elle est complétée par l'intervention de Florence MARTIGNONI sur les spécificités de la consommation de l'espace dans le département de l'Ain. la seconde journée, pratique, porte en matinée sur des retours d'expérience et l'après-midi est consacré à des études de cas en ateliers et aux échanges.

Méthode pédagogique :

Dispensée en présentiel, la formation s'organise sur une acquisition progressive des connaissances. Un quizz a été effectué en fin de première journée et les exercices sous forme d'ateliers de différentes études de cas a occupé tout le deuxième après-midi.

Les questionnaires de préformation ont été examinés et communiqués aux principaux formateurs.

Evaluation de la formation par les participants :

Des temps d'échanges ont permis aux stagiaires de s'exprimer. Ils ont formulé leur satisfaction.

Seule une personne n'a pas rempli le questionnaire de fin de formation.

Voir en annexe la synthèse des questionnaires.

En résumé, les stagiaires sont globalement satisfaits (9 satisfaits, 7 tout à fait satisfaits). La conseillère municipale a été pleinement satisfaite.

Un architecte n'a pas apprécié les apports théoriques et pratiques, il n'avait pas renvoyé son questionnaire de pré-formation. Un géomètre (parmi les 6) n'a pas apprécié la qualité des supports. Il avait précisé dans sa fiche d'attentes qu'il souhaitait avoir des avis d'autres professionnels pour améliorer la qualité de ses propres documents. Il avait été décidé que ce point particulier ne pourrait être traité durant la formation. La personne qui n'a pas été satisfaite de l'intérêt des échanges a, par contre, beaucoup apprécié l'atelier.

Enseignements tirés :

Le sujet a intéressé et peut être proposé de nouveau.

Les commentaires des stagiaires devront être consultés pour la préparation de la prochaine formation en vue de son amélioration : se reporter à la synthèse en annexe.

Au niveau de la gestion interne de la préparation, il est constaté qu'organiser 2 journées qui ne se succèdent pas, dans deux lieux différents entraîne une charge de travail non négligeable (plans, fléchages, installation, vérifications du matériel, gestion des repas...).

L'ensemble des formateurs a donné satisfaction. Les formateurs ont été destinataires de la synthèse des questionnaires.

Synthèse des questionnaires d'évaluation de la formation sur le Permis d'Aménager du 9 avril et du 14 mai 2019

1. Note globale de cette cession (5/5 étant la meilleure note)

9 personnes ont délivré la note de 4/5
7 personnes ont délivré la note de 5/5
2 personnes n'ont pas donné de note

2. Qualité de la session :

	Tout à fait satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Organisation	13	4		
Intérêt du sujet	7	10		
Apports théoriques	6	10	1	
Apports pratiques	6	9	1	
Intérêts des échanges	12	4	1	
Qualité des supports	10	8	1	
Qualité des formateurs	11	6		

3. Remarques des participants (trois personnes n'ont pas rempli la rubrique commentaires)

Points positifs relevés

Intervenants : -Intérêt des intervenants
-Volonté de comprendre les attentes de chacun / Intérêts des croisements professionnels
-Les cas pratiques illustrent très bien l'apport théorique

Ateliers : -Travail en atelier apprécié
-Jeu de rôle apprécié car perçu comme détendant
-Intérêt de l'équipe pluridisciplinaire dans les ateliers (« le groupe fait rentrer dans le rang »)
-Démonstration du conditionnement des participants considérée comme un apport utile

Points négatifs relevés

-1 personne n'a pas apprécié les apports théoriques et pratiques
-2 personnes distinctes ont été peu satisfaites de l'intérêt des échanges ou de la qualité des supports

Suggestions

-Intérêt de regrouper les 2 jours, mais difficultés à mobiliser les élus sur 2 jours
-Besoin de mobiliser davantage d'élus
-L'intervention d'un aménageur ou promoteur aurait été un plus
-Davantage insister sur le cadre environnemental
-Inviter des personnalités compétentes extérieures pour élargir le débat (historien, plasticien, sociologues)
-Une personne aurait préféré plus de pratique